



La CGT
des établissements
d'Enseignement supérieur
et de Recherche

*Pour un Service public national
d'Enseignement supérieur et de Recherche,
laïque, démocratique et émancipateur*

Communiqué

Établissements Expérimentaux : Contre les fossoyeurs du service public d'Enseignement Supérieur et de Recherche (ESR) Pour un ESR gratuit pour tous, laïque, et émancipateur

15 juin 2021

Depuis 2007, les restructurations de l'ESR n'ont pas cessé, marquant une rare continuité dans la volonté de briser à la fois les collectifs de travail et le service public : LRU-Pécresse (loi du 10 août 2007), LRU-Fioraso (loi du 22 juillet 2013), LRU-Vidal (ordonnance du 12 décembre 2018). La LRU-Vidal crée des « établissements publics expérimentaux » (EPE) dérogeant au Code de l'Éducation et à de nombreuses règles nationales des universités pour une durée de 10 ans. Et c'est la LPR qui ratifie cette ordonnance en déc 2020.

La résistance des personnels contre ces projets de réformes délétères n'a pas cessé non-plus. Pour ne prendre que les luttes les plus récentes contre la LRU-Vidal, en 2020, les employeurs ont été obligés de reculer face à la mobilisation des personnels lyonnais : l'EPE a été rejeté. À Valenciennes, un jeune syndicat étudiant CGT a mené la lutte contre les menées visant à empêcher la libre expression des travailleurs et des étudiants. Depuis l'automne 2020, à Lille, la lutte contre l'EPE n'a pas cessé (<https://ulille-lutte.frama.wiki/>), culminant en avril 2021 avec une consultation auprès des personnels sur une durée de deux semaines. La réponse a été sans ambiguïté : 90 % de non avec près de 1300 votants chez les travailleurs. Cette consultation a été complétée par des avis unanimes contre le projet de la part des instances représentatives des personnels (Comité Technique et CHSCT de l'Université de Lille). Même rejet avec les avis défavorables adoptés par les conseils de très nombreuses composantes de l'université comme du conseil académique. Jusqu'au CNESER qui a rendu un avis négatif en juin 2020 (26 contre, 5 pour) ! Le combat se mène également à Rennes, au sein d'un arc de résistance décidé à porter le fer dans la plaie en refusant tout projet d'EPE.

Partout, l'employeur s'entête dans son mépris et dans l'impasse...

Sous couvert de récupérer trois sous d'une hypothétique « excellence », nos employeurs entérinent le désengagement sans précédent de l'état dans l'ESR...

Car depuis quinze ans, ces restructurations violentes ont conduit à la désorganisation du travail, à l'épuisement des personnels, à la déstabilisation des étudiants. Menées tambour-battant, contre les personnels, contre l'avis des IRP et sans évaluer les risques professionnels, elles résultent de choix politiques visant à limiter l'accès à l'enseignement supérieur (dans la lignée de la loi ORE et ParcoursSup, et des augmentations de frais d'inscription), à mettre en concurrence les établissements, à augmenter la place du « monde socio-économique » dans les instances universitaires, en abaissant la représentation des personnels et étudiants et à supprimer toute règle nationale contraignante pour l'employeur, ces politiques font l'hypothèse mortifère qu'il n'est plus besoin d'augmenter le niveau de qualification en France.

La CGT FERC Sup participe à la lutte contre les Établissements Publics Expérimentaux et aux politiques dont ils sont les derniers avatars. Aux côtés des travailleurs et des étudiants, dans la continuité de son action menée depuis 2007 contre les premières mesures Sarkozistes de destruction de l'ESR, la CGT FERC Sup apporte tout son soutien aux travailleurs et aux étudiants, où qu'ils soient, dans les combats qu'ils mènent contre les fossoyeurs de l'ESR.

Contact presse : Frédérique Bey, Jean-Marc Nicolas

<https://cgt.fercsup.net/cgt-ferc-sup/qui-sommes-nous/>

